



FCP Actions de droit français



COMMENTAIRE DE GESTION



La sobriété : l'autre pilier de la transition énergétique

Le dernier rapport du GIEC, approuvé dimanche 3 avril, consacre pour la première fois un chapitre entier à la maîtrise de la demande en énergie. Les experts de l'ONU soulignent que l'évolution rapide et profonde des comportements, individuels et collectifs, est un levier indispensable pour atteindre les objectifs de réduction d'émission carbone. Ils estiment que l'atténuation du côté de la demande permettrait de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre de 40 à 70 % d'ici 2050.

La sobriété énergétique n'est pas seulement une démarche environnementale car elle englobe les enjeux liés aux comportements et aux usages des individus, ainsi qu'à l'organisation collective de la société et des modes de vies. Elle est à conjuguer avec une meilleure efficacité énergétique des équipements, et notamment des bâtiments qui sont le premier poste de consommation d'énergie dans les villes. Ces mesures permettront d'atteindre les objectifs climatiques mais également de limiter les effets de l'inflation énergétique sur les ménages modestes.

Votre fonds cherche à sélectionner des sociétés qui ont un impact environnemental et social positif et est exposé à cette thématique au travers d'entreprises actives dans : le secteur des matériaux d'isolation (Saint-Gobain et Rockwool) ; la gestion intelligente des bâtiments et la maintenance prédictive des équipements, permettant un allongement de leur cycle de vie (Schneider Electric) ; et la réduction du gaspillage avec le développement du commerce de seconde main (Adevinta, société de sites de ventes de biens d'occasion comme LeBonCoin en France).

La note ESG moyenne pondérée du fonds reste stable sur le mois à 27 % (plus la note est basse, meilleure elle est).

Laurent Saint Aubin et Mathilde Pierre - achevé de rédiger le 06/04/2022

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS						
Gérant	Laurent Saint Aubin						
Date de création	Mars 2018						
Nature juridique	FCP						
Code ISIN	Part P	FR0013267382					
	Part I	FR0013267390					
	Part GI	FR0013267408					
Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

Au 31 mars 2022

base 100 au 23/03/2018



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	1,8 %	1,5 %	0,4 %	8,5 %
Volatilité	15,7 %	15,7 %	15,7 %	12,7 %
Ratio de Sharpe	0,15	0,13	0,06	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,0 %	7,0 %	7,0 %	n.d.
Alpha	-5,8 %	-6,2 %	-7,3 %	n.d.
Bêta	0,91	0,91	0,91	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

HISTORIQUE DE LA VARIATION DE VL

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part GI	+32,7 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %											-10,5 %
Indice	+31,0 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %											-6,0 %
VL (€)	1 000,00	829,50	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 353,33	1 316,93	1 327,39											1 327,39

	Depuis l'origine ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part I	+34,1 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %											-10,6 %
Indice	+37,8 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %											-6,0 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 367,74	1 330,59	1 340,77											1 340,77

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part P	+23,7 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %											-10,8 %
Indice	+31,0 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %											-6,0 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66											123,66

(1) Depuis le 24/04/2018. (2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2022

	Fonds
Eiffage	6,81 %
Schneider Electric	6,11 %
Spie	5,65 %
Veolia	4,98 %
Enel	3,99 %
Acciona	3,80 %
Tomra Systems	3,56 %
Shurgard Self Storage	3,52 %
Halma Plc	3,47 %
Ferrovial	3,09 %

EXPOSITION DU PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2022

Devises (y compris cash)		Secteurs ⁽¹⁾		Géographique ⁽¹⁾	
Euro	80 %	Biens et services industriels	35 %	France	23 %
Livre Sterling	6 %	Constructions et matériaux	23 %	Etats-Unis	11 %
Couronne norvégienne	6 %	Services aux collectivités	17 %	Allemagne	8 %
Dollar américain	4 %	Technologie	6 %	Royaume-Uni	6 %
Autres	4 %	Autres	19 %	Autres ⁽²⁾	52 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement l'Espagne (8 %), l'Italie (3 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (2 %) et la Belgique (3 %).

DONNEES DE L'OPCVM

Au 31 mars 2022

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	14 893,018	4 101,32	17 058,890
Valeur liquidative	1 327,39	1 340,77	123,66
Actif net		27 377 472	

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

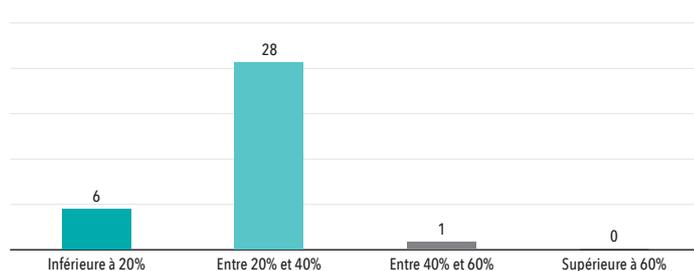
Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	28 %
Environnement	19 %
Profil de risque ESG	27 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

RÉPARTITION DES NOTES ESG DES ÉMETTEURS DU PORTEFEUILLE



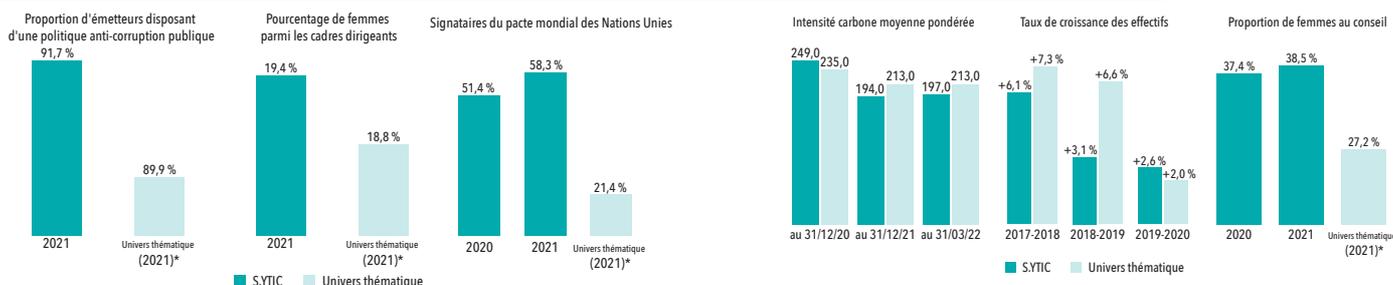
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Accell	22 %	11 %	8 %	14 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
Bright Horizons	29 %	11 %	11 %	18 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Carrefour	44 %	47 %	32 %	41 %
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %

MESURES D'IMPACT & EMPREINTE CARBONE



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

*Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 663 valeurs au 31/03/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 92,9 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 71 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

COMMENT SOUSCRIRE ?

Vous pouvez souscrire au FCP S.YTIC :

- Au sein de votre compte titre en vous rapprochant de votre banque ou de votre intermédiaire financier habituel.
- En unité de compte dans le cadre de votre Assurance vie. Pour connaître la liste des contrats d'assurance-vie référençant le FCP S.YTIC, vous pouvez contacter le Service des Associés de SOFIDY au 01 69 87 02 00.

Le document d'information clé pour l'investisseur et le prospectus du FCP S.YTIC décrivant l'ensemble des caractéristiques du fonds sont disponibles sur : www.sofidy.com

À PROPOS DE SOFIDY

Depuis 1987, SOFIDY conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCI, SC, SIIC, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerces, et de bureaux. Avec 7,6 milliards d'euros d'encours immobiliers sous gestion (total des actifs bruts réévalués des fonds gérés) au 31/12/2021, SOFIDY gère pour le compte de plus de 50 000 épargnants, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier constitué d'environ 4 400 actifs commerciaux et de bureaux. SOFIDY est une filiale de Tikehau Capital.

Abonnez-vous à toutes nos publications et retrouvez l'intégralité des Points Marché, Reporting Mensuels et Interviews vidéos de Laurent Saint Aubin sur www.sofidy.com



Suivez-nous :

- [www.twitter.com/sofidy](https://twitter.com/sofidy)
- www.linkedin.com/company/groupe-sofidy
- www.youtube.com/sofidy-am
- www.sofimap.fr

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/03/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription.

Rédigé en avril 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

